

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

ViRexx Medical Corp.

Interdit à ViRexx Medical Corp., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, au motif que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires et son rapport de gestion intermédiaire pour la période terminée le 30 septembre 2008 conformément au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 20 novembre 2008.

Décision n°: 2008-FIIC-0042

6.5.2 Révocations d'interdiction

Mines McWatters Inc. (Les)

Révoque la décision 2004-MC-1823, prononcée le 7 juin 2004, interdisant à Charles E. Beaulieu, Michel Bouchard, Patrick Bradley, Robert Després, Julie Godard, Johanne Jean, John LeBoutillier, Michel Perras, Rémi Provencher et Lorie Waisberg toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur;

révoque la décision 2004-MC-2629, prononcée le 9 août 2004, adressée à Les Mines McWatters Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur;

La révocation est prononcée le 24 novembre 2008.

Décision n°: 2008-FIIC-0043

Ressources Lucem Inc.

Révoque la décision 2008-FIIC-0018, prononcée le 22 octobre 2008, adressée à Ressources Lucem Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur au motif que celui-ci a déposé ses états financiers annuels et son rapport de gestion annuel de l'exercice terminé le 31 mai 2008.

La révocation est prononcée le 25 novembre 2008.

Décision n°: 2008-FIIC-0044